



LIVRET D'INFORMATIONS

OXYGÉNOTHÉRAPIE PAR
CONCENTRATEUR OU BOUTEILLE

 Assistance Technique : 04 66 638 607

 Service Administratif : 04 48 060 069

TRÈS IMPORTANT

Nous informer obligatoirement :



EN CAS D'HOSPITALISATION

- Afin de suspendre les livraisons d'oxygène et d'arrêter la facturation auprès de votre caisse d'assurance maladie.
- Ne pas oublier de nous prévenir avant votre retour à domicile pour nous permettre de reprendre le suivi de votre traitement.



EN CAS DE DÉPLACEMENT

- Cf. le dépliant « Se déplacer & voyager avec l'oxygène médical ».



EN CAS DE CHANGEMENT DE CAISSE OU DE MUTUELLE

- Pour permettre la continuité de la prise en charge de votre traitement et le maintien du matériel à votre domicile.



EN CAS DE MODIFICATION DE PRESCRIPTION

- Pour permettre une éventuelle mise en conformité de l'installation de l'oxygène.

SOMMAIRE

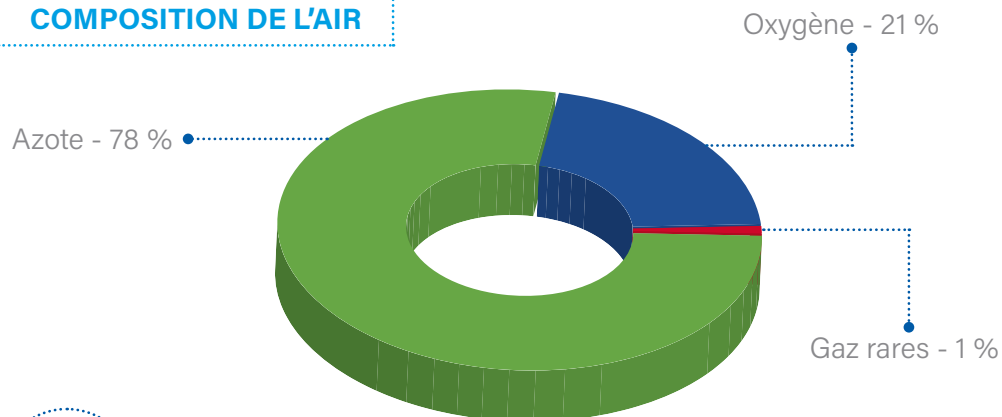
L'OXYGÈNE	4
INFORMATIONS ET CONSEILS	4
LE CONCENTRATEUR D'OXYGÈNE	5-6
OXYGÉNOTHÉRAPIE DE DÉAMBULATION : AUTONOMIE	7
DESCRIPTIF ET UTILISATION DE LA BOUTEILLE PRÉSENCE	8
LES ACCESSOIRES	9
CONSIGNES DE SÉCURITÉ	10
INCIDENTS D'UTILISATION	11
SE DÉPLACER ET VOYAGER	12-14
RECOMMANDATIONS	15



L'OXYGÈNE

L'air que nous respirons est un mélange d'azote, d'oxygène et de gaz rares. L'oxygène, gaz incolore, inodore, et sans saveur est indispensable à la vie.

COMPOSITION DE L'AIR



INFORMATIONS ET CONSEILS

Madame, Monsieur,

Vous présentez une affection pour laquelle votre médecin vous a prescrit une oxygénothérapie : traitement par oxygène.

L'oxygène médical sous forme gazeuse (bouteilles) ou liquide est un médicament.

L'oxygénothérapie est un apport supplémentaire d'oxygène destiné à maintenir une saturation suffisante du sang en oxygène dans le but :

- D'améliorer votre état général (fatigue, essoufflement...).
- D'augmenter votre résistance à l'effort.
- D'éviter ou de diminuer les hospitalisations.

Le corps ne stocke pas l'oxygène. **L'efficacité de votre traitement est liée au bon respect de la prescription médicale :**

- Nombre d'heures d'utilisation/jour.
- Débit au repos et à l'effort.
- Utilisation de l'oxygène lors des déplacements (à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile) avec l'usage du portable.

**VOTRE CŒUR EST EN SOUFFRANCE
SI LE SANG EST MAL OXYGÉNÉ**

LE CONCENTRATEUR D'OXYGÈNE

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le concentrateur d'oxygène est un dispositif médical électrique qui fournit un air enrichi en oxygène en moyenne à 95 %.

L'air ambiant est comprimé et passe au travers de filtres spéciaux qui retiennent l'azote et laissent passer l'oxygène. En fonction du modèle, le débit est réglable jusqu'à 5 ou 9 L/min.

Si besoin, une bouteille d'oxygène gazeux de secours est mise à disposition selon la prescription.



INSTALLATION DU CONCENTRATEUR

- Brancher le concentrateur à la prise de courant (sans prise multiple).
- Raccorder l'humidificateur (si prescription, voir rubrique accessoires page 9) et brancher le tuyau sur l'embout de sortie (voir illustration 3).
- Actionner le bouton marche-arrêt 2 : une alarme se met en route quelques secondes puis s'arrête lorsque la concentration d'oxygène est atteinte.
- Le débit est réglé par le technicien ou l'équipe médicale, lors de l'installation, selon la prescription médicale 1.
- Raccorder les lunettes au tuyau d'oxygène et les ajuster.

CONSEILS D'UTILISATION

- Ne pas modifier le débit sans prescription médicale.
- Nettoyer et entretenir une fois par semaine le filtre mousse par dépoussiérage, lavage à l'eau claire et séchage.
- Le concentrateur doit être mis en service dans une pièce non humide (éviter la salle de bain) et aérée quotidiennement.
- Ne pas couvrir le concentrateur.
- Ne pas placer le concentrateur contre le mur ou les rideaux (à plus de 30 cm de tout obstacle).
- Nettoyer le boîtier extérieur avec une serviette humide avec peu de détergent, puis l'essuyer avec une serviette sèche après avoir éteint le concentrateur d'oxygène.

Entretien de l'humidificateur :

- Changer l'eau chaque jour avec de l'eau froide.
- Nettoyer et désinfecter l'humidificateur régulièrement avec un mélange d'eau et de vinaigre blanc alimentaire (6 à 8° d'alcool) en proportion 1:10. Temps maximum de trempage : 30 minutes. Rinçage à l'eau froide ou tiède.



* Toute modification de débit ou de durée d'utilisation doit faire l'objet d'une prescription.

**RESPECTER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ
MENTIONNÉES EN PAGE 10**

OXYGÉNOTHÉRAPIE DE DÉAMBULATION : AUTONOMIE

INOGEN G3



2,3 kg

INOGEN G5



2,2 kg

CONCENTRATEUR PORTABLE INOGEN G3 ET G5

Position	1	2	3	4	5	6
Volume d'oxygène produit par minute (mL)	210	420	630	840	1050	-
	210	420	630	840	1050	1260
Autonomie de la batterie	8 cellules : 5h - 16 cellules : 10h					-
	8 cellules : 4h40 - 16 cellules : 9h					-
Temps de recharge de la batterie	8 cellules : 2h15 - 16 cellules : 4h15					-
	8 cellules : 3h - 16 cellules : 5h					-
Temps de décharge de la batterie 8 cellules	5h	3h45	2h40	2h15	1h40	-
	6h	5h05	4h25	3h35	2h50	2h15
Temps de décharge de la batterie 16 cellules	10h	8h	5h45	4h15	3h30	-
	13h	9h50	8h15	6h50	5h45	4h40



Débit pulsé uniquement

BOUTEILLE HOMEFILL

Débit Pulsé (Fréquence respiratoire moyenne de 20 RPM*) - Bouteille 1 L

Positions réglage en mode pulsé	1	2	3	4	5
Autonomie de la bouteille (heures)	9h50	5h40	4h15	3h30	3h

Débit Pulsé (Fréquence respiratoire moyenne de 20 RPM*) - Bouteille 1,7 L

Positions réglage en mode pulsé	1	2	3	4	5
Autonomie de la bouteille (heures)	15h00	8h40	6h30	5h20	4h40

Débit continu

2 LPM**	Bouteille 1 L	1h20
	Bouteille 1,7 L	2h

*RPM : Respiration par minute
**LPM : Litre par minute

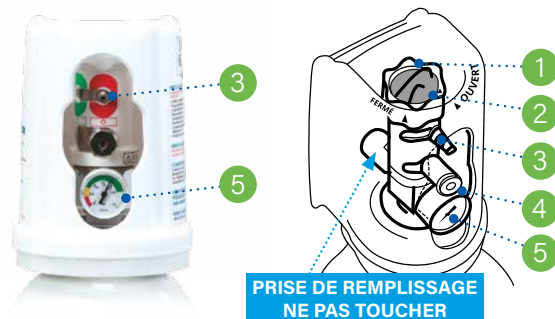


15 kg

**RESPECTER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ
MENTIONNÉES EN PAGE 10**

BOUTEILLE D'OXYGÈNE MÉDICINAL AVEC DÉTENDEUR ET DÉBITMÈTRE INTÉGRÉS

DESCRIPTIF ET UTILISATION DE LA BOUTEILLE PRÉSENCE



PRISE DE REMPLISSAGE
NE PAS TOUCHER

AUTONOMIE *

En fonction de la pression lue sur le manomètre (5) et du débit choisi sur le bouton gris (2).

	Bouteille de 1 m ³ (B5)				Bouteille de 3,2 m ³ (B15)			
	1,5 L/min	3 L/min	6 L/min	12 L/min	3 L/min	6 L/min	9 L/min	15 L/min
200 bars	11h	5h30	2h45	1h20	17h05	8h30	5h40	3h25
150 bars	8h	4h	2h	1h	12h40	6h20	4h10	2h30
100 bars	5h30	2h45	1h20	0h40	8h20	4h10	2h45	1h40
50 bars	2h45	1h20	0h40	0h20	3h55	1h55	1h15	0h45

* Valeurs indicatives

MODE D'EMPLOI

1. BRANCHER :

- Soit le tuyau d'oxygénothérapie sur sortie (3).
- Soit le respirateur sur sortie (4).

2. OUVRIR LA BOUTEILLE :

- Tourner le volant blanc (1) en position 1.
- Régler le débit avec le sélecteur gris (2) si la sortie (3) est utilisée.

APRÈS CHAQUE UTILISATION

1. Ramener le débit à 0 L/min avec le bouton gris (2).
2. Débrancher le tuyau ou le respirateur si nécessaire.
3. Fermer la bouteille en tournant le volant blanc (1) en position 0.

⚠ * Le positionnement du bouton gris (2) entre deux valeurs de débit entraîne l'arrêt de la délivrance du gaz de la sortie (3).

**RESPECTER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ
MENTIONNÉES EN PAGE 10**

LES ACCESSOIRES



LES LUNETTES ET LE TUYAU DE RACCORDEMENT

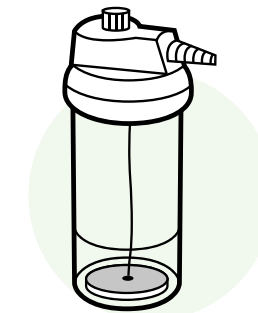
Les lunettes (canules nasales) sont le moyen le plus communément utilisé, mais le prescripteur peut, si le débit administré > à 3 L/m, proposer l'utilisation d'un masque à oxygène. Pour connecter la source d'oxygène aux lunettes nasales, on utilise un tuyau (d'une longueur de 2/4/7,5 ou 15 m maximum) avec un embout de raccordement.



ENTRETIEN DES LUNETTES

Les lunettes doivent être nettoyées régulièrement au savon et à l'eau. Les changer toutes les 2 semaines ou avant en cas de détérioration.

Pour vérifier l'arrivée de l'oxygène, immerger les lunettes dans un verre d'eau et contrôler « l'effet bulles » dans le verre.



L'HUMIDIFICATEUR

L'oxygène (ou l'air enrichi en oxygène délivré par les différents appareils) peut s'avérer sec et provoquer dans certains cas quelques inconforts (sécheresse au niveau des muqueuses nasales).

On peut y remédier par la mise en place d'un humidificateur sur prescription médicale. C'est le cas en général pour des débits supérieurs à 3 L/min et/ou de traitements supérieurs à 15h/jour.

• Changer l'eau du système d'humidification tous les jours :

- Vider l'eau restante.
- Rincer l'humidificateur.
- Nettoyer le système d'humidification au moins une fois par semaine avec un peu de savon doux, bien rincer à l'eau et essuyer avec un papier essuie-tout.
- Détartrage possible avec un mélange eau + vinaigre alimentaire (blanc).

• Quelle eau utiliser ?

L'agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) recommande une eau faiblement minéralisée : de l'eau embouteillée ou de l'eau du robinet préalablement bouillie une minute puis refroidie à température ambiante. Ne pas utiliser de l'eau déminéralisée à usage ménager.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Ne pas fumer ou vapoter en présence d'une source d'oxygène.

Rester à distance de toute source de chaleur et de toute flamme.
Ne pas stocker une source d'oxygène à proximité de toute flamme.



Stabiliser les bouteilles stockées de manière à éviter les chutes. Bien les arrimer solidement lors du transport.

Éviter la proximité de corps gras (graisse, huile, beurre...) à proximité de l'oxygène.



Limiter l'usage des corps gras. Ne pas utiliser de pommades nasales à base de vaseline.

Ne jamais modifier le matériel ni le manipuler avec des outils.



Garder une ventilation permanente dans votre véhicule (vitre légèrement ouverte).

Ne pas stocker la bouteille dans votre véhicule en dehors des temps de trajet.
Ne jamais laisser votre voiture en plein soleil quand vous transportez de l'oxygène.



Quand vous n'utilisez pas la bouteille : toujours fermer le robinet.

Aérer la pièce quotidiennement et immédiatement en cas d'incident.



INCIDENTS D'UTILISATION

En cas de dysfonctionnement de votre appareil, voici quelques conseils simples :

PROBLÈMES RENCONTRÉS

SOLUTIONS

L'appareil ne fonctionne pas

- Vérifier que le **câble d'alimentation électrique** est bien connecté à l'appareil et à la prise électrique murale.
- Vérifier, à l'aide d'un autre appareil électrique, si la **prise est alimentée**.

L'appareil ne délivre pas d'oxygène

- Vérifier que le **couvercle de l'humidificateur** est **vissé** convenablement.
- Vérifier **l'absence de dépôts calcaires dans l'humidificateur**.
- Vérifier que les **lunettes nasales** sont toujours **branchées** au tuyau de raccordement.
- Vérifier que le tuyau de raccordement **n'est pas plié, pincé, ou percé**.
- Vérifier que **la bille du débitlitre** (page 6 ¹) **n'est pas à 0**.

Le voyant est rouge

- **Arrêter l'appareil.**
- Si vous possédez une **bouteille de secours, branchez-vous** sur celle-ci.
- **Appeler le service d'astreinte, Air+Santé** au **04 66 638 607**.

LES SERVICES AIR+SANTÉ

24/24
7j/7

- L'installation du matériel et le suivi de votre traitement **sur votre lieu de résidence et à l'agence de Nîmes**.
- La formation à l'utilisation des appareils.
- La maintenance des matériels.
- La prise en charge administrative de votre dossier.
- Un service d'astreinte disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en cas d'urgence.

SE DÉPLACER ET VOYAGER

Les personnes nécessitant une oxygénothérapie de déambulation peuvent utiliser les transports. Les conditions sont différentes selon le mode de transport.

AUTOCAR



Les transports en commun sont autorisés, mais les conditions d'accès sont différentes selon les agglomérations. **Nous vous recommandons de contacter la compagnie qui gère les transports en commun dans votre agglomération.**

EN VOITURE



- Ne pas fumer dans le véhicule.
- Arrimer correctement le matériel.
- Ne pas transporter de matières combustibles (bidon d'huile ou chiffon graisseux).
- Dans l'habitacle du véhicule, laisser une vitre entrouverte.
- Ne jamais laisser le véhicule à l'arrêt en plein soleil.
- Décharger le matériel dès votre arrivée.

SOURCE D'O ₂	MATÉRIEL AUTORISÉ EN VOITURE	RECOMMANDATIONS POUR TRANSPORT O ₂ EN VOITURE
CONCENTRATEUR	AUTORISÉ	<ul style="list-style-type: none"> ● En cas de branchement sur l'allume cigare, le moteur doit tourner pour éviter que la batterie du véhicule ne se décharge.
OXYGÈNE GAZEUX	AUTORISÉ Uniquement le nombre de bouteilles nécessaires au traitement	<ul style="list-style-type: none"> ● Bouteille d'oxygène gazeux utilisée pendant le voyage solidement arrimée à l'aide de la ceinture de sécurité. ● Bouteille d'oxygène gazeux non utilisée pendant le voyage en position couchée dans le coffre et solidement arrimée.

SE DÉPLACER ET VOYAGER

EN AVION



Prendre contact avec votre compagnie aérienne au moins **45 jours avant le départ**. Lors de la réservation de votre billet, signalez votre besoin en oxygène ou votre besoin d'assistance respiratoire pendant le vol, un imprimé spécifique vous sera remis dont une partie devra être remplie par votre **médecin traitant**. Ce document doit être adressé au service médical de la compagnie aérienne.

L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN EST INDISPENSABLE AVANT D'ENVISAGER UN VOL.

Dans la plupart des cas :

- L'utilisation de vos bouteilles d'oxygène gazeux est interdite par la compagnie, mais cette dernière peut en mettre à votre disposition (service payant).
- L'utilisation des concentrateurs (trans)portables est parfois acceptée en cabine. Se renseigner lors de la réservation des billets. Lors des transferts domicile/aéroport : notre société assure la mise à disposition d'oxygène. Il est nécessaire de présenter une attestation du prestataire propriétaire du matériel mis à votre disposition en cas de contrôle, notamment lors du passage à la douane.

EN TRAIN






Seuls les dispositifs d'oxygène de déambulation sont autorisés.

Ce que vous pouvez transporter :

- Les bouteilles d'oxygène gazeux de 1 m³ ou 0,4 m³ (dans la limite des quantités nécessaires au voyage) ou un portable d'oxygène à la condition que ceux-ci soient mis dans une sacoche appropriée ou un chariot.
- Les concentrateurs (trans)portables, mais il n'y a pas toujours de branchement électrique. Dans la majorité des gares SNCF, un accueil pour les personnes présentant une incapacité est mis en place à condition de le demander lors de la réservation des billets (accompagnateur, ascenseur sur les quais, mise à disposition de fauteuils roulants).

SE DÉPLACER ET VOYAGER

RÈGLES DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUES À CERTAINS TYPES D'HABITATIONS

TYPE D'HABITATION	CONCENTRATEUR	OXYGÈNE GAZEUX	OXYGÈNE LIQUIDE
 CARAVANES, CAMPING-CAR, MOBIL-HOME	AUTORISÉ Signalement à la direction du camping	<ul style="list-style-type: none"> • Demande autorisation à la direction du camping. • Absence de feux à moins de 10 m (barbecue...). • À distance de tout point chaud. 	
 PÉNICHES, EMBARCATIONS À CARACTÈRE STABLE	AUTORISÉ	AUTORISÉ <ul style="list-style-type: none"> • Matériel bien arrimé. • À distance de tout point chaud. 	
 VOILIERS, EMBARCATIONS À CARACTÈRE INSTABLE	NON AUTORISÉ (Humidité)	AUTORISÉ <ul style="list-style-type: none"> • Matériel bien arrimé. • À distance de tout point chaud. 	NON AUTORISÉ

POUR TOUTE PRISE EN CHARGE EN DEHORS DE VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE HABITUEL :

- Contactez-nous le plus rapidement possible en nous précisant : date et durée du déplacement, adresse et numéro de téléphone du lieu du séjour.
- Pour tout projet de déplacement important en France ou **à l'étranger, demandez l'accord de votre médecin** et **contactez Air+Santé au minimum 1 mois avant le départ** afin d'être informé sur les conditions de prise en charge.

RECOMMANDATIONS

Il est vivement conseillé d'informer votre assureur par lettre recommandée avec accusé de réception de l'utilisation de l'oxygène médical à domicile, et, le cas échéant en voiture. Cela n'entraîne pas de majoration de votre prime d'assurance.

ASSURANCE HABITATION

Modèle de déclaration destinée à l'assurance habitation.

Indiquez la date, vos noms, adresse et N° de police d'assurance.



Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que mon état de santé m'impose un traitement par oxygène de longue durée à mon domicile.

Ce traitement comporte la détention et l'usage de bouteille d'oxygène gazeux et/ou d'un concentrateur d'oxygène.

Avec mes remerciements, recevez Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature du patient



ASSURANCE AUTOMOBILE

Modèle de déclaration destinée à l'assurance automobile.

Indiquez la date, vos noms, adresse et N° de police d'assurance.



Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que mon état de santé m'impose un traitement par oxygène de longue durée : ceci peut m'amener à transporter dans ma voiture de l'oxygène gazeux. Cet usage est exceptionnel et à des fins strictement thérapeutiques.

Avec mes remerciements, recevez Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature du patient





- 24H/24 - 7JOURS/7 -

420 B, cours de Dion Bouton - Km Delta - 30900 Nîmes
 Service Administratif : 04 48 060 069 - Fax : 04 66 297 083
 Assistance Technique : 04 66 638 607

SAS au capital de 40000 € - SIRET 453841 512000 32
 SIREN : 453841 512 - Code NAF : 4774 Z

